



Note aux syndicats départementaux.

La CGT Éduc'action a rencontré le ministre de l'Éducation en visioconférence le mardi 26 mars, ce qui a permis de faire le point sur un certain nombre de sujets.

Jean Michel Blanquer a commencé la conférence par des remerciements à tous les personnels ou pour leur engagement exceptionnel partout en France.

Cela nous a conduits à lui dire à quel point nos collègues avaient été choqués par les propos de la porte-parole du gouvernement. Nous avons demandé que le gouvernement fasse attention à ses communications dans une période aussi difficile.

Le ministre a répondu qu'elle avait fait clairement une erreur et qu'elle l'a reconnue de suite.

Jean-Michel Blanquer aurait difficilement pu dire autre chose alors que la continuité pédagogique concerne 2,8 millions d'élèves dans le dispositif « *classe à la maison* » avec 125 000 classes virtuelles créées par plus de 300 000 enseignant-es.

Le ministre annonce le report des concours de l'Éducation en juin/juillet si la situation sanitaire le permet.

Sur les examens, le ministre compte entendre les avis des organisations représentatives sur le sujet pour pouvoir faire des annonces d'ici 10 jours.

Pour lui, il y a deux extrêmes : un maintien comme prévu aux mêmes dates et une transformation en contrôle continu avec maintien d'un oral de contrôle pour le bac. Entre les deux extrêmes, il peut y avoir des propositions intermédiaires, comme de maintenir que 2 épreuves ponctuelles et garder le reste en contrôle continu.

Sur les E3C2, le ministre confirme que la session peut être maintenue mais il ne semble pas forcément privilégier cette option. Si la session était annulée (sauf l'épreuve portant sur la spécialité abandonnée en fin de première), il s'agirait soit de la remplacer par la prise en compte du contrôle continu, soit calculer la note finale d'E3C en faisant la moyenne des seules E3C1 et E3C3 (session du dernier trimestre de terminale).

Nous n'avons pas donné de position lors de cette audience dans l'attente d'une consultation de la CEX prévue le 31 mars, mais nous avons apporté quelques éléments de réflexion/questionnement :

- le sujet de la tenue et des modalités des examens dépend fortement de la durée de confinement, quelle est alors la base de réflexion ?
- la prise en compte du contrôle continu est dangereuse pour beaucoup d'élèves.
- notre revendication globale est le retour à des épreuves ponctuelles terminales pour le bac, donc nous privilégions si possible le maintien d'une passation des examens dans le calendrier prévu.
- nous sommes opposé-es aux E3C indépendamment de la situation actuelle
- le ministère envisage-t-il dans sa réflexion la possibilité de programmes limitatifs pour les examens ?

Sur le sujet de l'accueil des enfants de personnels soignants, nous avons réaffirmé la nécessité de garantir la sécurité sanitaire des collègues volontaires.

Pour le ministre, les locaux doivent être nettoyés quotidiennement et il y a toujours une attente sur le terrain de masques. Il faut maintenir l'hygiène et les gestes barrières.

Nous avons fait observer au ministre que la situation constatée était variable pour l'accueil des enfants de personnels soignants, car nous avons eu connaissance de cas où il n'y a pas de gels, de situations où les

personnels sont appelés alors qu'ils ne sont pas essentiels, comme des AESH. Nous avons demandé au ministère de rappeler les consignes aux Chef·fes d'Établissements, aux IEN...

Le ministère nous a demandé de faire remonter toutes les situations anormales que nous pourrions constater et s'est engagé à intervenir auprès des académies concernées.

Nous avons également abordé un point concernant les non — titulaires.

Nous avons de grosses inquiétudes pour certains qui étaient sur des remplacements de congé maternité par exemple dont le contrat était censé s'arrêter au 31 mars.

Nous sommes aussi préoccupés par la situation des personnels Greta qui ne bénéficient pas des plateformes numériques comme les autres, et qui pour beaucoup ont encore des contrats précaires.

Le ministère assure que le mot d'ordre c'est un traitement avec le plus de bienveillance. Les services DRH vont faire un point sur les Greta et vont publier FAQ sur les Greta, CFA et GIP en lien avec le ministère du Travail qui aura valeur de circulaires.

Nous serons particulièrement attentifs à la façon dont sont comptabilisées les heures faites.

Sur le mouvement 2nd degré la DGRH a demandé aux d'académie d'ouvrir les serveurs plus tard. L'accusé/réception sera vraisemblablement envoyé par mail.

Sur le mouvement 1^{er} degré, un nouvel outil est en phase de test, le mouvement risque d'être jusqu'à mi-mai.

Nous sommes intervenus pour signaler qu'il y avait des remontées concernant les recours qui ne se passent pas dans les formes prévues.

Nous avons eu pour toute réponse que le ministère en train de caler la procédure et qu'une ordonnance vient de paraître pour rallonger d'un mois le délai pour les recours.

Pour les titularisations de nos collègues stagiaires, elles se feront en principe au 1^{er} septembre mais il pourrait y avoir, d'après le DGRH, des titularisations plus tardives avec effet rétroactif. La DGRH travaille avec les académies pour essayer de titulariser le plus possible d'ici juillet.

Sur tous ces sujets RH qui n'ont pas reçu de réponses très précises et qui nécessite des éclaircissements et des assurances pour les personnels, nous aurons la semaine prochaine une bilatérale avec le directeur général des ressources humaines.

Dans cette période exceptionnelle, il est plus que jamais important d'être aux côtés de nos collègues pour les défendre et pour faire respecter leurs droits.

Il est de la plus grande importance de faire remonter à l'union nationale tous les dysfonctionnements qui pourraient être portés à votre connaissance.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Pour le bureau de l'union,

Patrick Désiré